



www.fnte.cgt.fr

Union Fédérale des
Conventions Collectives

Salarié-e-s sous Convention Collective Attention DANGER !

Depuis septembre 2016 et jusqu'au mois de novembre 2017, l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) négocie avec les organisations syndicales représentatives dont la CGT (1ère Organisation Syndicale dans la métallurgie), un nouveau dispositif conventionnel qui remettrait en cause tous les droits individuels et collectifs, spécifiques aux salariés de la branche.

Sur fond de loi EL KOHMRI :

Cette loi scélérate permet l'inversion de la hiérarchie des normes et l'abandon du principe de faveur. Ce principe prévoyait que la loi s'appliquait toujours, la convention collective et le contrat de travail ne pouvaient qu'améliorer les conditions prévues par celle-ci. Désormais un accord pourrait déroger à la loi dans un sens moins favorable aux salariés et s'appliquer tout de même.

De l'ouvrier à l'ingénieur : Tous concernés !

La menace pèse sur toutes les catégories professionnelles. L'UIMM remet sur la table plusieurs grands thèmes comme l'emploi, la classification, le temps de travail, la formation, les salaires, la santé au travail, l'exercice du contrat de travail, etc.

Par exemple la suppression de la prime d'ancienneté, des évolutions professionnelles automatiques prévues dans la convention collective des Ingénieurs et Cadres, la suppression des « seuils d'accueil » et de la reconnaissance d'une qualification minimale acquise par un diplôme ou encore le paiement uniquement des compétences nécessaires à un poste donné, le temps d'un projet ou d'un programme par exemple.

La FNTÉ-CGT appelle tous les salariés de notre champ fédéral régis par la Convention Collective de la Métallurgie à signer massivement la pétition nationale.

La FNTÉ-CGT vous invite à vous rapprocher de vos responsables syndicaux CGT pour connaître les manifestations qui auront lieu en territoire pour créer un temps fort de mobilisation le 8 juin !

Fédération nationale
des travailleurs de
l'État

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

Montreuil le 11mai 2017

